

ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche. Elle fait le constat qu'il n'est pas tolérable, dans une société aussi riche que la nôtre, que des familles dorment à la rue. L'expérience montre qu'il s'agit surtout de familles de migrants précaires. ALDA organise son action autour de « collectifs » qui soutiennent chacun une famille et l'accompagnent sur le long terme dans son parcours administratif, scolaire, médico-social économique.

LETTRE D'INFORMATION N°11 / JANVIER 2020

L'ensemble du conseil d'administration d'ALDA est heureux de vous souhaiter une excellente année 2020 !

Nos souhaits :

- Savoir porter sur les choses passées un regard positif afin que l'année à venir soit encore mieux surmontée que celle qui s'achève.
- Que les familles accueillies grâce à vos dons et à la qualité de votre accompagnement, se persuadent que l'on "peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin" (J.W. Von Goethe).



ANNONCE

Nous recherchons un petit local (petit garage ou autre) mis à disposition gratuitement, pas trop loin de Valence, pour ranger quelques électroménagers.

Merci d'en parler autour de vous et de nous contacter si vous pouvez nous aider.

LE SAVIEZ-VOUS ?

ALDA ayant eu à déplorer la récente expulsion d'une jeune fille dont nous accompagnons la famille, nous nous sommes penchés sur le coût de ce que l'administration appelle dans sa novlangue un « éloignement contraint ». Un rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée de juin 2019 met des chiffres sous les mots.

Il ressort qu'entre le « placement » en « Centre de Rétention Administrative » (CRA) et l'arrivée de l'étranger sur son sol d'origine, cette expulsion revient en moyenne à 14 000€ par personne et coûte à l'Etat près de 500 millions d'euros par an. Cette somme couvre les frais d'accompagnement policier, ceux du fonctionnement des fameux CRA de sombre réputation, ceux du transport aérien ; mais aussi les nombreux contentieux juridiques occasionnés, certains de ces « placements » et « éloignements » s'avérant « juridiquement fragiles » (sic).

L'alternative à ces expulsions existe : le « retour aidé », matériellement et financièrement, au pays d'origine. Il revient, lui, entre 2 600 et 4 000€ par personne soit de 3 à 5 fois moins cher. Mais il y a peu d'amateurs...

Le rapport souligne que la France est « le pays européen qui a le plus recours à l'enfermement des personnes étrangères », la CIMADE considérant que les CRA ont été « utilisés à plein régime » l'an dernier, avec « une détérioration des droits » des étrangers enfermés.

Source :

- www.assemblee-nationale.fr/15/rapports/r1990-a28.asp
 - www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/les-expulsions-forcees-d-etrangers-illegaux-ont-coute-468-millions-d-euros-a-l-etat-en-2018-selon-un-rapport_3476123.html
-

TEMOIGNAGE D'UN COLLECTIF

Pour notre collectif « Fraternité », l'intégration à ALDA a marqué un tournant très net et un soulagement. Nous nous sentons moins seuls, moins perdus ou désorientés. Le soutien exigeant d'ALDA nous a amenés à mieux nous structurer et nous organiser. Tout ce que nous recueillons en termes de conseils, d'informations, nous aide à mieux accompagner la famille, parce que nous nous sentons nous aussi accompagnés... et quelque part un peu protégés dans ce que nous faisons. L'expérience accumulée et partagée par ALDA nous fait du bien.

La participation au Conseil d'Administration tous les mois, ainsi qu'à d'autres rencontres proposées, nous permet aussi, dans l'écoute et l'échange, de réaliser que nous faisons partie d'un groupe porté par les mêmes objectifs et d'enrichir notre palette pour mieux accompagner, sans qu'à aucun moment, nous n'ayons le sentiment d'être dépossédés de notre responsabilité dans notre action auprès de cette famille. Nous en sommes tous conscients : ALDA est pour nous arrivée au bon moment dans l'histoire de notre collectif !

Collectif « Fraternité »

Paroisse Notre Dame des Peuples - Valence

A VOS AGENDAS !



L'association vous donne rendez-vous le **dimanche 8 mars à 15h00** pour le spectacle *Ô Femmes !* de la chorale **Grain d'phonie** de Chabeuil. En première partie, vous découvrirez la chanteuse **Gwenaëlle du groupe Evasion** avec son spectacle *Gwen soli*.

Nous vous attendons à la Maison des syndicats, 17 Rue Georges Bizet, Valence.

Tarif : participation libre

PUIS-JE PROFITER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT ?

En 2020, un don à ALDA vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 75% du montant du don (si vous donnez jusqu'à 552€) et 66% au-delà.

POUR DON JUSQU'À 552€ : La réduction d'impôt s'élèvera à 75% du montant de votre don.

Exemple : si vous faites un don de 100€, alors votre réduction d'impôt s'élèvera à 75€. (75% de 100€). Votre don ne vous coûtera donc que 25€.

POUR UN DON DE PLUS DE 552€ : Pour les premiers 552€ de votre don, vous profitez toujours d'une réduction d'impôt de 75%. Dès que vous dépasserez les 552€, la réduction fiscale passera à 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Exemple : si vous faites un don de 1000€, votre réduction d'impôt s'élèvera à 710€ (75% de 552€ + 66% des 448€ restants). Votre don ne vous coûtera donc que 290€ mais ce sont bien 1 000€ dont bénéficiera ALDA.

Faire un don à ALDA est donc un moyen de participer à une cause juste, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

COMMENT EST RÉPARTI MON DON ?

En 2018, 96% de nos ressources ont été alloués aux familles et 4% ont été utilisés pour nos frais de fonctionnement.

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'information.

Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez-nous.

Accompagnement par le Logement en Drôme-Ardèche (ALDA)

2 rue des Etables 26000 Valence

alda.association@gmail.com

07 81 37 89 56

POUR ADHERER (15€) OU FAIRE UN DON :

Par carte bancaire : don en ligne sur le site HelloAsso (faire une recherche avec le nom de l'association)

Par chèque à l'ordre d'ALDA ou espèces : par courrier à l'adresse ci-dessus

Par virement bancaire : BIC : CEPAFRPP426 / IBAN : FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139

POUR CONSULTER NOS ACTUALITES : www.facebook.com/ALDA2607